

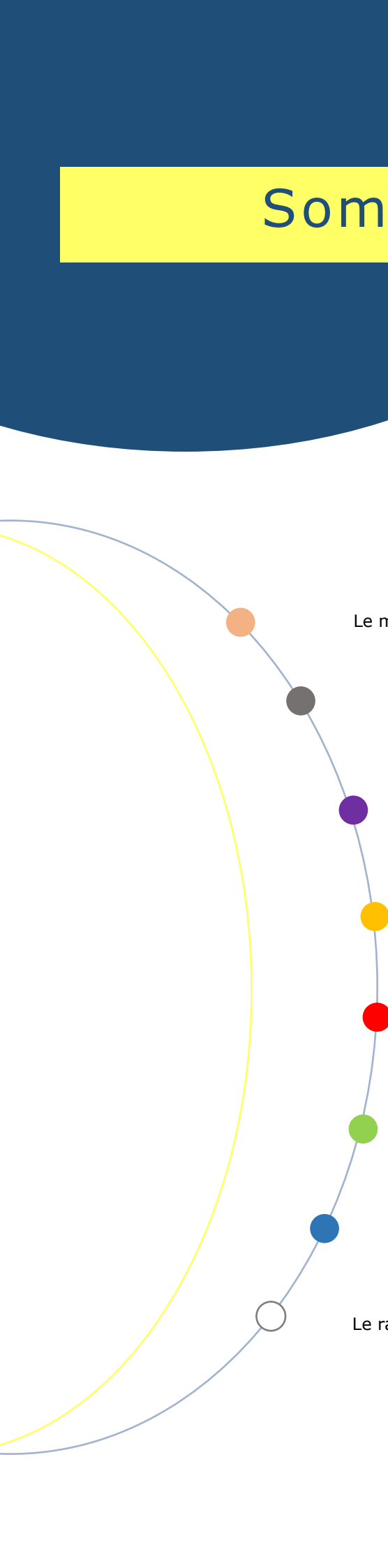
# Rapport d'activité

**2020**

**Co.A.T.E.L**  
Association loi 1901  
6, rue Charles Victor Garola  
BP 90158  
28003 CHARTRES Cedex



# Sommaire



Le mot du Président .....p. 1

Les chiffres-clés 2020 ..... p. 2

Le Co.A.T.E.L ..... p. 3

Les résidences sociales  
Les foyers de travailleurs migrants ..... p. 5

Le C.H.R.S ..... p. 8

Le C.A.D.A ..... p. 11

La Maison Relais ..... p. 14

Le rapport du Trésorier ..... p. 17



Le mOt

de

**Daniel  
MERCIER,  
Président**

Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale pour l'année 2020. Je vous remercie pour votre présence qui témoigne de votre confiance et de votre intérêt chaque année renouvelés.

Je salue en particulier mes collègues Administrateurs qui œuvrent en accord avec la Direction Générale pour le bon fonctionnement du Co.A.T.E.L.

Monsieur Jean Pommier ancien Président souhaite arrêter son mandat pour raison de santé, nous prenons acte et je remercie très vivement au nom du Conseil d'Administration son action et son engagement pour notre association.

Les années 2020 et 2021 resteront marquées par la pandémie du Covid-19, le Co.A.T.E.L s'est adapté aux divers règlements et contraintes sanitaires imposés par l'état. Je tiens à remercier très vivement l'ensemble du personnel qui a permis à l'association de continuer à fonctionner.

Afin de limiter les risques de contamination, les Conseils d'Administration ont eu lieu par correspondance. Les délibérations ont ainsi pu être votées permettant à l'association de continuer son action.

Je souhaite souligner que Mesdames Sophie Coursimault et Geneviève Perrier ont demandé à faire valoir leurs droits à la retraite après plus de 40 ans et 26 ans passées à l'association. Un grand merci pour leur travail respectif reconnu par tous.

Merci Sophie et Geneviève.

Bien entendu, les postes ne sont pas restés vacants et ont été pourvus soit par une évolution de carrière au sein du Co.A.T.E.L, soit par une embauche ou soit par une réorganisation fonctionnelle. Ainsi les 6 premiers mois de 2021 auront vu des changements dans le personnel avec des départs et des arrivées.

Au nom du Conseil d'Administration je remercie très vivement la Direction Générale pour toutes les actions menées au sein de l'association en la maintenant solide et reconnue dans le monde associatif.

Le bilan 2020 est équilibré et conforme au budget. Merci à nos experts financiers qui nous permettent de présenter les comptes qui sont légèrement excédentaires cette année. Nous aurons à nous prononcer sur la répartition de l'excédent pendant cette assemblée générale.

Comme pour l'année 2019, Saint-Rémy-sur-Avre reste une résidence problématique, la fréquentation est tout juste acceptable. Les autres résidences remplissent pleinement leurs rôles.

La fréquentation en ce début 2021 est légèrement en baisse. Cette diminution est principalement due à des retards de remise en état de logements nécessitant une rénovation importante pour diverses raisons. Je souhaite rappeler que le travail de remise en état est primordial, la synergie entre nos services maintenance avec les entreprises intervenantes doit être entière et fonctionnelle.

Je remercie les services de l'état et nos partenaires qui nous permettent de mener à bien les missions vers des personnes défavorisées qui ont besoin d'aide.

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens CHRS pour la période 2021-2025 a été signé fin mars 2021. Les grandes lignes directrices sont tracées pour 5 ans.

Je vais vous souhaiter une bonne assemblée générale.

Merci pour votre attention.

# Chiffres-clés

## 2020

**10** administrateurs

**33** salariés

**434** résidents  
*en Résidence Sociale*

**353** logements  
*en Résidence Sociale*

**50** places  
*en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile*

**18** places  
*en Maison Relais*

**30** places  
*en Centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale*

# Comité d'Accueil pour les Travailleurs en Eure-et-Loir

## Conseil d'administration



2

8

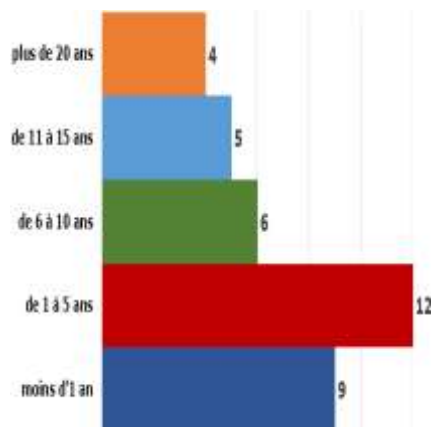
## Personnel présent au 31.12.2020



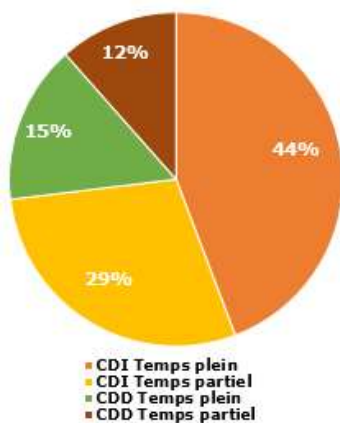
26

8

## Ancienneté au 31.12.2020



## Typologie des contrats en 2020



## Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 10 membres représentatifs : Daniel MERCIER, Président ; Jean POMMIER, Vice-Président ; Jacques BLANCHARD, Trésorier ; Josiane LE BAIL, Secrétaire ; Jean-Claude DOBIN, Secrétaire-adjoint ; Jacques BOUQUERY ; Jean-Pierre LAFEUILLE ; Jean LEGRAND ; Julianita MAGONE ; Jean-Luc RI-GAUD.

Le conseil d'administration compte également des membres de droit représentés par : La Préfecture d'Eure-et-Loir, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, la Sous-Préfecture de Dreux ; la Sous-préfecture de Châteaudun ; le MEDEF ; la CCI d'Eure-et-Loir ; Action Logement Services ; la DIRECCTE d'Eure-et-Loir ; la DDCSPP d'Eure-et-Loir ; la Mairie de Chartres.

## La Direction Générale

La direction générale de l'association (loi 1901) est située au 6, rue Charles Victor Garola à CHARTRES (28000).

La direction générale a un rôle de support ingénierie auprès des différentes résidences, aussi bien en comptabilité qu'en gestion des ressources humaines en passant par l'aide au management des équipes ou encore le soutien envers les problématiques rencontrées.

## Le personnel

- Nombre total de salariés sur l'année 2020 ..... **33**
- Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) au 31/12/2020 ..... **29**
- Nombre d'entrées :
  - En CDD ..... **9**
  - En CDI ..... **6**
  - En Service civique ..... **1**
  - En stage ..... **1**
- Motifs et nombre de sorties :
  - Départs à la retraite ..... **2**
  - Démissions ou fin de CDD ..... **8**

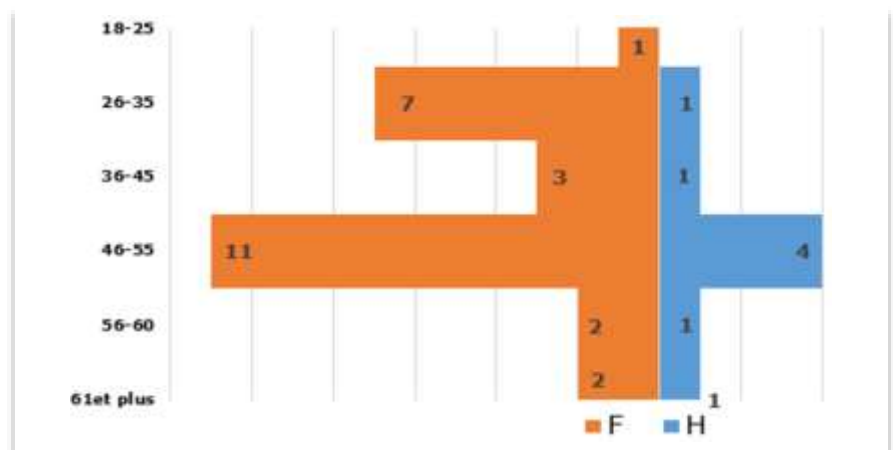
## Répartition des effectifs par poste au 31/12/2020 :

|                                           |                                               |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Directeur général ..... <b>1</b>          | Directrice générale adjointe ..... <b>1</b>   |
| Attachée de direction ..... <b>1</b>      | Adjoint technique de gestion ..... <b>1</b>   |
| Directeurs de centre ..... <b>4</b>       | Responsable de maintenance ..... <b>1</b>     |
| Responsable Maison Relais ..... <b>1</b>  | Accompagnatrices sociales ..... <b>2</b>      |
| CESF ..... <b>4</b>                       | Adjoint au directeur de centre ..... <b>2</b> |
| Psychologue ..... <b>1</b>                | Educatrice spécialisée ..... <b>2</b>         |
| Secrétaire aide comptable ..... <b>1</b>  | Auxiliaire de service ..... <b>2</b>          |
| Agent d'entretien polyvalent ... <b>7</b> |                                               |
| Agent de surveillance ..... <b>3</b>      |                                               |

## Formation :

**6 salariés** ont bénéficié de **39 heures** de formation pour une dépense globale de **962.30 Euros** (frais annexes inclus). La prise en charge de l'OPCO s'élève à **900.00 Euros**.

## Pyramide des âges



### 2020 : 50 ans d'association

Créée en 1970 à la demande des services de l'Etat pour faire face au besoin croissant en logements meublés et équipés pour accueillir des travailleurs en mobilité dans le département, le Co.A.T.E.L n'a depuis eu de cesse d'adapter et d'étoffer son offre.

Ainsi, en 1980, le CoA.T.E.L ouvre son Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale afin d'apporter aux femmes victimes de violences conjugales un hébergement et un projet adaptés à leur situation.

En 1995, s'ouvre le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile afin d'accueillir et d'accompagner les personnes migrantes le temps de l'instruction de leur dossier.

La transformation des foyers de travailleurs migrants en résidences sociales en 2003 a permis d'ouvrir les critères d'attribution des logements et de considérer toutes les demandes de logements, travailleurs migrants ou non.

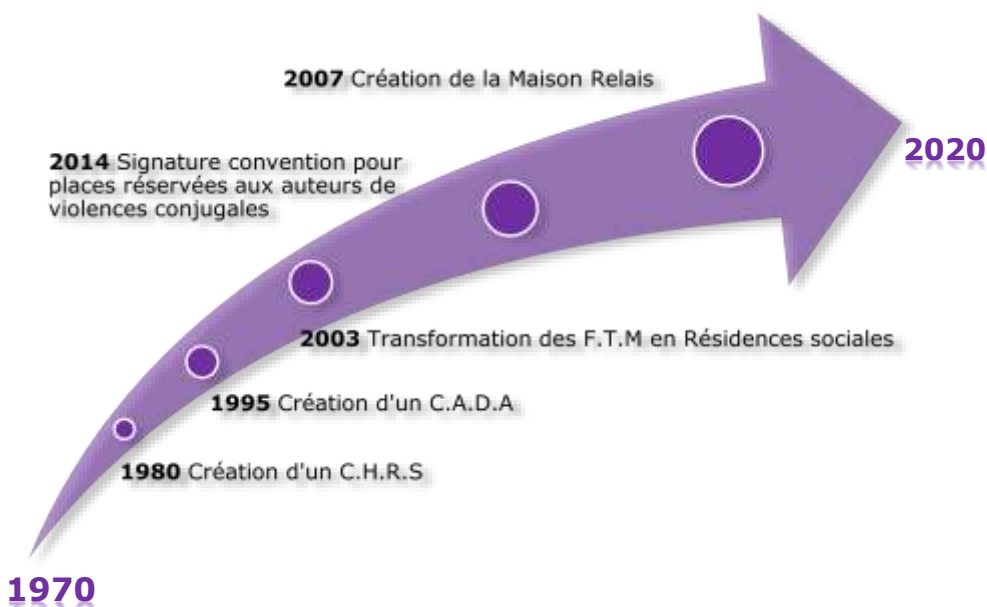
En 2007, la Maison Relais a été créée. Cette pension de famille permet d'abriter et d'accompagner des personnes en situation de rupture sociale et familiale et leur apporter une aide et un suivi quotidien pour leur donner le répit nécessaire le temps de retrouver une certaine autonomie.

Enfin en 2014, une convention signée entre plusieurs partenaires et le Co.A.T.E.L prévoit la réservation de places qui permet l'éloignement sur décision du tribunal du domicile conjugal des hommes auteurs de violences conjugales.

Depuis 50 ans, l'association Co.A.T.E.L a apporté son concours aux différentes missions confiées par l'Etat grâce à son expertise aussi bien dans la gestion locative sociale que dans l'accompagnement socio-éducatif des publics rencontrant des problématiques sociales et/ou familiales.

*Il était prévu en 2020 d'organiser un évènement marquant les 50 ans d'existence de l'Association. La situation sanitaire ne l'a pas permis.*

### Evolution du CO.A.T.E.L



### 2020 est aussi l'année de la COVID-19

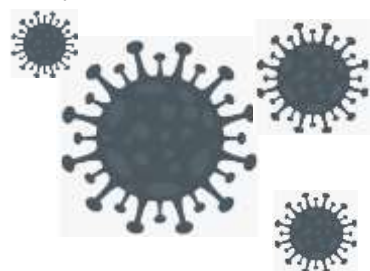
Cette année singulière a marqué les esprits mais également les habitudes de travail.

L'association s'est adaptée à la situation sanitaire et a vécu comme tous au rythme des décisions de l'Etat.

Ainsi, lors du premier confinement de mars à mai, l'ensemble des salariés est resté confiné. Plusieurs solutions ont été adoptées : télétravail, arrêt pour garde d'enfants ou pathologies ou principe de solidarité réciproque. Dans ce dernier cas, les salariés sont restés le temps nécessaire à domicile sans travailler et ont accepté d'effectuer un temps supplémentaire défini par protocole interne lors de la reprise en présentiel.

Certains résidents ont quant à eux pris l'initiative de nettoyer pour partie les communs et les espaces verts.

La reprise a été conditionnée à l'acceptation de protocoles stricts pour garantir un retour en toute sécurité sanitaire.



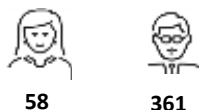
Le second confinement à partir d'octobre a de nouveau conduit le Co.A.T.E.L à mettre en place des protocoles d'aménagement de travail pour concilier au mieux confinement et maintien de l'activité. C'est pourquoi les heures de travail ont été aménagées pour le personnel devant travailler en 100 % présentiel afin de limiter les contacts entre eux et avec les résidents. Les salariés des équipes socio-éducatives et des pôles administratifs ont adopté un rythme alternant présentiel et télétravail.

# Les résidences sociales Les foyers de travailleurs migrants

## Taux d'occupation

**91.80 %**

## Typologie d'accueil



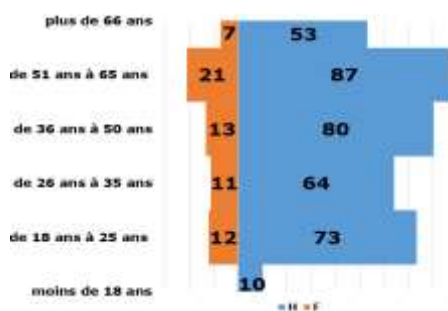
58

361

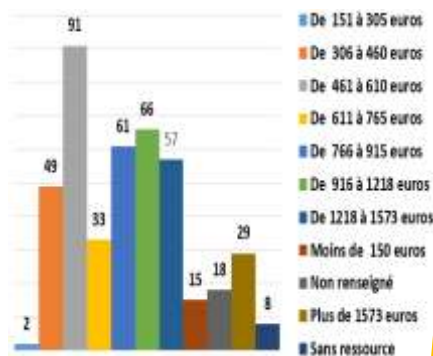


6 couples

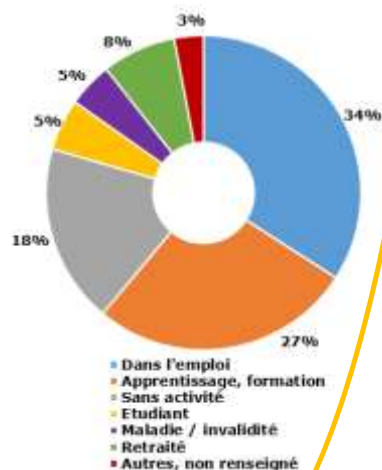
## Pyramide des âges



## Ressources



## Situation socio-professionnelle



## Quelles sont les missions d'une Résidence Sociale ou d'un Foyer de Travailleurs Migrants ?

La résidence sociale ou le foyer de travailleurs migrants est une solution adaptée à toutes personnes en situation de mobilité professionnelle qui rencontrent des difficultés à trouver un logement sur le département d'Eure-et-Loir. Le Co.A.T.E.L. propose une formule simple permettant à toute personne éloignée de son domicile principal d'être logée rapidement, à moindre coût et sans contrainte d'ouverture des compteurs d'énergie.

Une demande de logement, étudiée en direct par le responsable de centre qui, en fonction des critères d'admission et des disponibilités sur le centre, peut attribuer rapidement un logement.

Une redevance loyer tout compris :

- L'équivalent loyer
- L'équivalent charges (eau, gaz, électricité, chauffage, entretien des locaux)
- Les prestations (mise à disposition du mobilier et du linge de literie, fourniture de blanchissage de la literie, mise à disposition d'une laverie,...).

## Quels sont les agréments dont disposent les RS ou FTM ?

Le Co.A.T.E.L. dispose d'un agrément organisme délivré par la Préfecture au titre de l'ingénierie sociale, financière, technique et au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale.

## L'aide à la gestion locative :

L'aide à la gestion location sociale (AGLS) a pour vocation de soutenir les résidences sociales recevant des personnes en difficultés d'insertion du fait de leurs conditions de vie économiques et sociales ou de la spécificité de leur parcours résidentiel. Elle permet notamment aux gestionnaires de ces structures de mettre en place, au-delà de l'hébergement, des réponses et un accompagnement spécifique adapté aux besoins des résidents : régulation de la vie collective au sein de la résidence, prévention et gestion des impayés, lutte contre l'isolement et médiation vers les services extérieurs. Le Co.A.T.E.L. a perçu au titre de l'année 2020, 34 400,00 Euros de subvention.

## Les données statistiques (2020) :

- Nombre de personnes accueillies ..... **434**
- Nombre de demandes de logement ..... **99**
- Nombre d'entrées ..... **99**
- Nombre de sorties ..... **107**
- Nombre de bénéficiaires de l'APL ..... **267** soit **61.50 %** des résidents
- Durée moyenne du séjour à la sortie ..... **5 ans et 6 mois**
- Durée moyenne du séjour au 31/12/2020 .... **2 ans et 11 mois**

## Origine géographique



## Les actions réalisées :

En 2020, les résidences du Co.A.T.E.L n'ont pas pu proposer d'actions collectives au bénéfice des résidents du fait de la situation sanitaire. Toutefois l'accompagnement social et administratif a perduré malgré la mise en place du travail à distance et le respect des gestes barrières.

Cette situation a su démontrer l'adaptabilité dont ont fait preuve les membres des équipes du Co.A.T.E.L. Merci à eux.

## Conventions de réservation :

Les apprentis d'Auteuil, ADSEA, CDEF.

## Objectifs 2021 :

- Maintien du taux de fréquentation,
- Poursuivre le programme de réfection des logements engagé,
- Développer de nouveaux partenariats afin de répondre au mieux aux besoins des publics accueillis.

### Focus sur...

#### ... Le jardinage

Le 1<sup>er</sup> confinement a bouleversé la vie et les habitudes de chacun.

Certains résidents ont alors tenté une expérience « jardinage » en réalisant au pied des bâtiments de certaines résidences des « carrés potagers » et en y mettant des plants de légumes et d'herbes aromatiques.

**L'Equipe\*** : (\*Les équipes des centres CADA, CHRS et Maison Relais sont indiquées sur les fiches dédiées.)

**Direction Générale** : Yoan HUBERT, Directeur général ; Bernadette MARTIN, Directrice adjointe ; Rachel YVON, Attachée de direction ; Christine ROELS, Adjoint technique en comptabilité ; Patrick MARTIN, Responsable maintenance.

**Pôle Lucé Leclerc – Mainvilliers – Courville sur Eure** : Valérie WALINES, Directrice de centre ; Katia CANESTRI, Agent d'entretien polyvalent ; Nkumba KIYEYI, Agent d'entretien polyvalent ; Pamela COUVRY, Accompagnatrice sociale ; Marie-Claire DIGUET, Auxiliaire de service ; Elisabeth LECOMTE, agent d'entretien polyvalent.

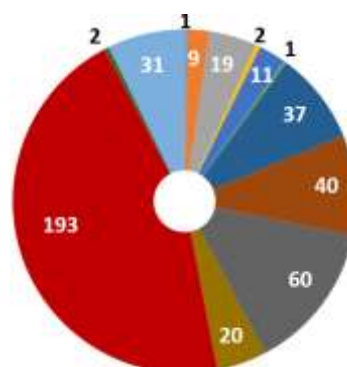
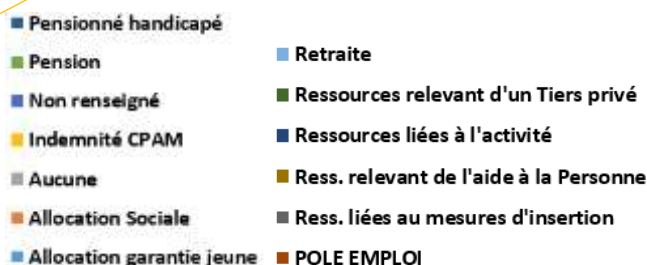
**Pôle Drouais** : Nadiège KOYAMBA, Directrice de centre ; Aïssa CHACHI, Agent d'entretien polyvalent ; Betty RENARD, Auxiliaire de service.

**Nogent-le-Roi** : Geneviève PERRIER, Adjoint au responsable de centre.

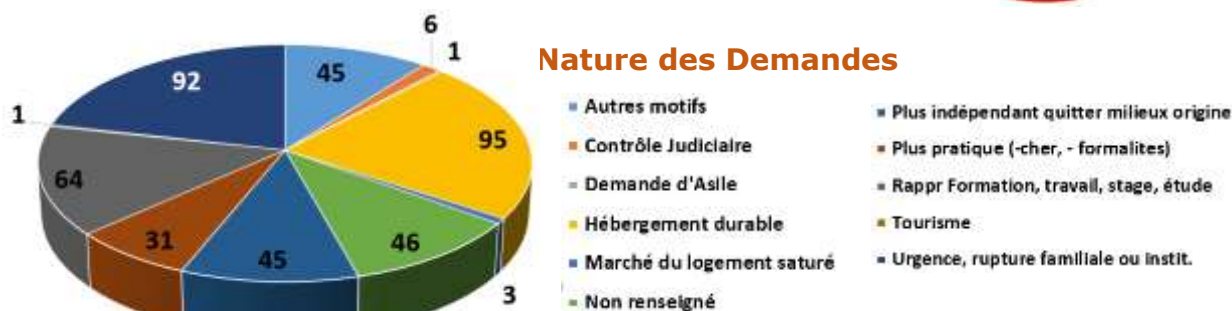
**Lucé Béguines** : Raquil RILCY, Directeur de centre ; Floriane TRICHEUX, Secrétaire Aide-comptable ; Lucie MAKINGU, Agent d'entretien polyvalent.

**Châteaudun** : Sophie COURSIMAULT, Directrice de centre ; Aurélie TABARD, Adjoint au directeur de centre ; Benoit FROISSANT, Agent d'entretien polyvalent ; Christelle TRAVERS, Auxiliaire de service.

## Nature des Ressources



## Nature des Demandes



## Convention d'hébergement d'urgence des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales.

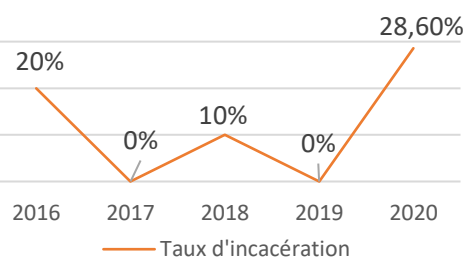
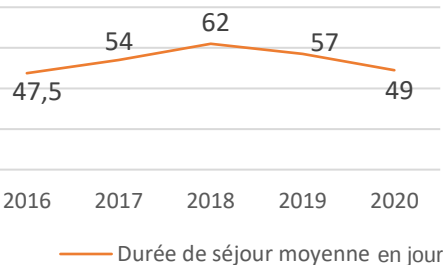
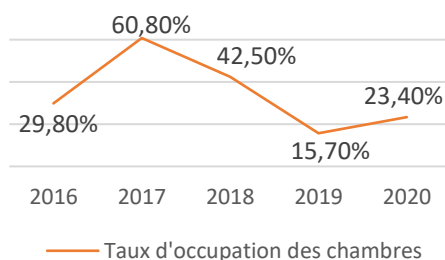
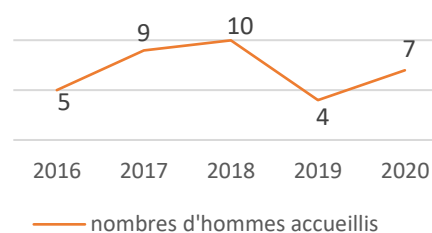
Depuis le 7 octobre 2014, une convention a été signée avec la Préfecture, Le Tribunal de Grande Instance de Chartres, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). L'association socio-éducative des Yvelines (ASSOEDY) et les Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO) afin de réserver 2 chambres pour des hommes auteurs de violences conjugales. Cette convention a été étendue à 4 chambres le 1er septembre 2017. Depuis 2018, la convention a été élargie aux auteurs de violences intrafamiliales.

Cette convention a pour objectif, en facilitant l'éloignement de l'auteur, de permettre le maintien de la victime et des enfants du couple dans leur logement sans modifier leurs conditions habituelles de vie. Cette alternative à l'incarcération permet à l'auteur des violences de se maintenir en emploi et d'effectuer les démarches de soins et d'insertion nécessaires.

La personne orientée pour un hébergement signe un contrat de résidence d'un mois renouvelable une fois maximum par tacite reconduction. Elle paie une redevance en fonction de ses ressources.

En 2020, 7 hommes ont été accueillis dans ce cadre. Le dispositif est sous-utilisé : malgré un pic à 60,80% en 2017, redescendu à 42,5% l'année suivante, le taux reste inférieur à 30% d'utilisation les autres années.

La moyenne d'âge des hommes accueillis en 2020 est de 40 ans. Le plus jeune avait 23 ans, le plus âgé de 57 ans. La durée de séjour moyenne est de 49 jours. Le séjour le plus court a été d'une nuitée, la plus longue de 88 jours avec accord du TGI. Les séjours de moins de deux mois sont généralement dus à un non-respect du contrôle judiciaire et donc à une incarcération. Le dispositif est une réussite pour la majorité des auteurs de violences et leur évite l'incarcération. En 2020, deux hommes n'ont pas respecté leur contrôle judiciaire et ont été emprisonnés.



## Statistiques Accueil auteurs de violences conjugales au 31 décembre 2020

| Nombre d'hommes accueillis | Age       | Durée séjour en jours | Situation sociale | Ressources      | Ressources moyennes/ catégorie | Motif de sortie | Type d'hébergement à la sortie | Situation sociale à la sortie | Ressources à la sortie |
|----------------------------|-----------|-----------------------|-------------------|-----------------|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|-------------------------------|------------------------|
| 1                          | 23        | 21                    | Intérim           | 1 200,00 €      | 1 200,00 €                     | incarcération   | prison                         | incarcération                 | - €                    |
| 2                          | 23        | 88                    | sans activité     | 800,00 €        | 400,00 €                       | fin de contrat  | hôtel solidaire                | CDI tps plein                 | 1 200,00 €             |
| 3                          | 45        | 1                     | sans activité     | - €             | 400,00 €                       | incarcération   | prison                         | incarcération                 | - €                    |
| 4                          | 32        | 50                    | CDI tps plein     | 1 400,00 €      | 1 400,00 €                     | place en RS     | résidence sociale              | CDI tps plein                 | 1 400,00 €             |
| 5                          | 50        | 59                    | formation         | 510,00 €        | 510,00 €                       | fin de contrat  | inconnu                        | formation                     | 510,00 €               |
| 6                          | 50        | 60                    | chômage rémunéré  | 510,00 €        | 510,00 €                       | fin de contrat  | hébergement amical             | chômage rémunéré              | 510,00 €               |
| 7                          | 57        | 64                    | CDI tps plein     | 2 300,00 €      | 1 850,00 €                     | fin de contrat  | logement autonome              | CDI tps plein                 | 2 300,00 €             |
| <b>Moyenne</b>             | <b>40</b> | <b>49</b>             | <b>/</b>          | <b>960,00 €</b> | <b>/</b>                       | <b>/</b>        | <b>/</b>                       | <b>/</b>                      | <b>845,71 €</b>        |

## Taux d'occupation

**70,24 %**

Nombre de jours réalisés : 7 713

## Typologie d'accueil



7

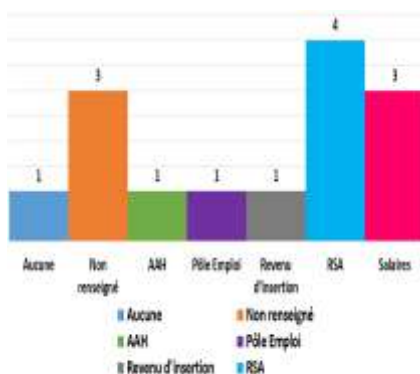


10 familles

## Durée de séjour



## Nature des ressources



## Quelles sont les missions d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale ?

Les **Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Il s'agit notamment de victimes de violence, de personnes confrontées à l'alcoolisme et aux toxicomanies ou de personnes sortants de prison.

## Quels sont les agréments dont dispose le CHRS ?

Le Co.A.T.E.L dispose d'un agrément délivré par arrêté préfectoral du 14 août 2007 (30 places).

## Les données statistiques (2020) :

- Age moyen des femmes accueillies ..... **36 ans**
- Nombre d'enfants accueillis ..... **19**
- Age moyen des enfants accueillis ..... **7,5 ans**
- Nombre d'admissions réalisées ..... **9**
- Nombre de sorties :
  - vers le logement de droit commun ..... **4**
  - avec une agence Soliha ..... **2**
  - retour à domicile ..... **1**
- Durée moyenne du séjour ..... **11 mois**
- Nombre de femmes dans l'emploi à l'entrée..... **0**

## L'accompagnement global proposé au CHRS :

La spécificité de notre CHRS consiste en une prise en charge de femmes victimes de violences, avec ou sans enfants.

Les actions se concentrent autour de trois missions principales :

- **L'accueil et l'hébergement** : les personnes en difficultés sont hébergées dans des appartements indépendants meublés mis à disposition. La participation aux frais d'hébergement est indexée aux ressources.
- **L'accompagnement administratif, social et médical** : l'équipe du CHRS accompagne les femmes victimes de violence dans toutes leurs démarches afin de leur permettre de retrouver une certaine autonomie.
- **La gestion des sorties** : l'équipe du centre met en place l'accompagnement social nécessaire à la préparation de la sortie des usagers.

## Les actions réalisées en 2020 :

En 2020, le CHRS du Co.A.T.E.L a mené à bien plusieurs projets. Dans ce cadre, les résidentes ont pu participer à plusieurs ateliers ou actions :

- Le jardin partagé,
- Balcon et jardin,
- Chœur de Mamies,
- Parcs et jardins de Lucé,
- Kit Buromobile.

## Focus sur....

### ... les boîtes de Noël

L'équipe des Béguines avait pour tradition d'offrir un repas au restaurant, aux femmes du CHRS, pour fêter la fin d'année. Mais au vu des restrictions imposées cette année, il a été impossible de proposer ce moment.

Malgré tout, pour apporter une touche de plaisir en ce contexte difficile, nous avons souhaité offrir un cadeau personnalisé à chaque famille.

Dans le même temps, deux associations, « Noël pour tous » et « la parenthèse inattendue », nous ont contactés pour faire bénéficier à tous les résidents du CoATEL des Béguines des dons : des boîtes constituées de différents petits présents (chocolats, vêtements, produits d'hygiène...).

Cette action a été grandement saluée par les personnes bénéficiaires. En cette fin d'année si compliquée, ces boîtes ont semblé apporter un peu de joie dans les foyers.

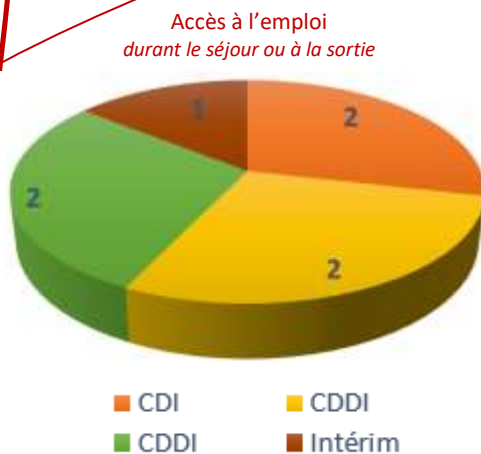
## Objectifs 2021 :

Pour 2021, les nouveaux objectifs du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale sont :

- Retrouver un taux de fréquentation plus élevé,
- Favoriser la socialisation des familles accueillies,
- Développer de nouveaux partenariats afin de répondre aux besoins des publics accueillis,
- Finaliser l'évaluation interne.

## L'Equipe :

**CHRS - Lucé Béguines** : Raquil RILCY, Directeur de Centre CHRS ; Floriane TRICHEUX, Secrétaire Aide-Comptable ; Natacha BOISSEAU, CESF ; Manon CHEVALLIER, Educatrice spécialisée ; Jessica GUEDOU, Educatrice spécialisée ; Marc JOURDAN, Agent de surveillance ; Christian BOUVIER, Agent de surveillance ; Déborah GARDE, Assistante sociale ; Marion IGIER, Educatrice spécialisée ; Lucie MAKUNGU, Agent d'entretien polyvalent ; Gaëlle THIEBAUT-NOBLET, Psychologue, Fabien VARGAS, Agent de surveillance ; Manon CHEVALLIER, éducatrice spécialisée.



Provenance des femmes



- Bercail
- Domicile
- Hébergement familial ou amical
- 115
- Hôpital Henry Ey
- Centre maternel

### **2020 : cette année très spéciale**

L'année 2020 nous a obligé à restreindre et à repenser les activités proposées par le CHRS. Nous avons essayé malgré le contexte sanitaire d'offrir aux femmes des moments conviviaux et agréables afin de les sortir de ce quotidien souvent pesant.

#### **JARDIN PARTAGE :**

En partenariat avec les centres sociaux de Lucé, Soli'Bio et Habitat Eurélien, nous nous sommes engagés dans la création d'un jardin en libre accès pour les habitants du quartier des Béguines.

Ainsi, nous avons souhaité que les familles du CHRS identifient cet espace. Pour se faire, nous avons organisé un après-midi rassemblant tous les acteurs du projet.

Pendant ce temps, les femmes ont pu profiter d'un temps créatif avec une intervenante peintre en aquarelle et d'une lecture de conte. Après ce temps, beaucoup de femmes nous ont demandé de réitérer plus souvent ce genre d'événements. Les conditions sanitaires ne nous ont malheureusement pas permis de répondre à cette demande.

#### **CHŒUR DE MAMIES :**

L'association jardin d'enfants Chœur de Mamies est restée en contact avec les familles du CHRS. A travers des courriers, des dessins et des photos, chacun a pu exprimer son regret de ne pas se rencontrer. En fin d'année et dans le respect du protocole sanitaire, une rencontre a été organisée. Les « Mamies » ont offert des présents aux enfants autour d'un goûter pour leur fêter une belle fin d'année.

#### **BALCON ET JARDIN :**

En partenariat avec Soli'Bio, nous avons proposé aux familles des ateliers de jardinage. Avec des plants, du terreau, des jardinières et quelques séances de plantations, les femmes ont pu récolter sur leur balcon des tomates et des herbes aromatiques.

Ceci a permis à certaines de découvrir de nouvelles saveurs.

#### **PARCS ET JARDINS DE LUCE :**

Durant l'été 2020, nous avons profité des beaux jours pour faire découvrir le parc des Carreaux.

Toutes les familles du CHRS se sont réunies autour d'un pique-nique. Les enfants ont découvert et profité des espaces de jeux et des animaux de la ferme.

#### **KIT BUROMOBILE :**

Cette année encore, nous avons été en partenariat avec le **buromobile (Ville de Lucé)**, mais une fois de plus, le contexte sanitaire nous a obligé à repenser les actions menées.

Pour permettre aux familles de bénéficier des actions menées, des kits proposant la réalisation d'activités manuelles ou sportives ont été distribués aux familles volontaires. Des tutoriels étaient à visionner sur Youtube.

Beaucoup de familles du CHRS ont eu accès à ces kits, nous avons eu majoritairement des retours positifs malgré quelques difficultés dans la réalisation.

Ainsi, les familles ont créé des produits cosmétiques, ont peint de jolies toiles, ont fabriqué des éponges ou encore ont cuisiné du pain.

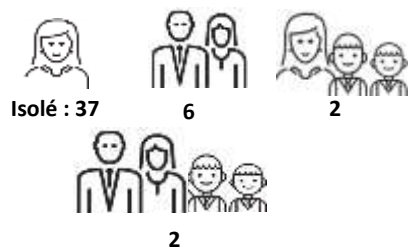
# Le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

## Taux d'occupation

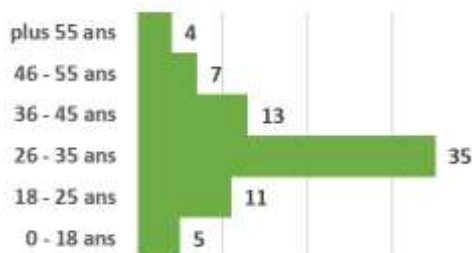
**92,18 %**

Nombre de jours réalisés : 16 824

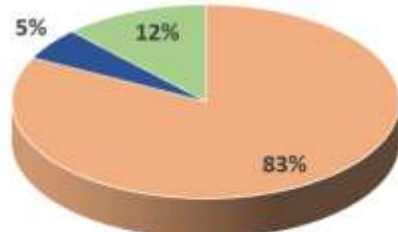
## Typologie d'accueil



## Âge des personnes hébergées

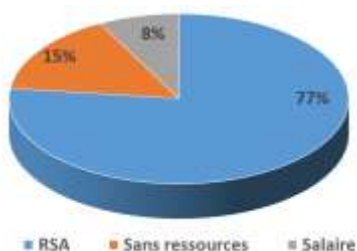


## Maîtrise du français



- Non francophones
- Compréhension orale imparfaite
- Francophones

## Ressources à la sortie



## Quelles sont les missions d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile ?

Nous accueillons des personnes ayant sollicité la protection de la France et entamé les démarches de demande d'asile en vue de l'obtenir.

Notre fonctionnement, la nature et les conditions de mise en œuvre de nos différentes missions sont fixés par une convention conclue avec l'état.

Nos missions consistent à assurer :

- l'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile ;
- l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ;
- l'accompagnement sanitaire et social ;
- le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif ;
- l'accompagnement à la sortie du centre d'accueil pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement

Notre objectif est aussi de promouvoir l'individu, en favorisant son autonomie, son développement, son adaptation à la société d'accueil.

Le C.A.D.A. a une capacité de 50 places réparties entre 36 logements T1 et 7 logements T1bis.

Le dispositif d'hébergement est piloté par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

## Quels sont les agréments dont dispose le CADA ?

Le Co.A.T.E.L dispose d'un agrément délivré par la Préfecture de Région pour 50 places.

## Les données statistiques (2020) :

- Nombre de personnes accueillies ..... **74**
- Nombre de ménages accompagnés ..... **60**
- Durée moyenne du séjour : ..... **428** jours
  - Pour les statuts de réfugiés ou protection internationale .... **475** jours
  - Déboutés ou procédures accélérées ..... **370** jours
- Age moyen ..... **34,2** ans
- Reconnaissance de statut (décisions rendues)..... **18**
  - Réfugié ..... **7**
  - Protection subsidiaire ..... **7**
  - Débouté ..... **4**
- Proportion de - 25 ans ..... **21,33 %** (26,76 % en 2019)
- Taux de rotation ..... **58 %**

## Origine géographique



## Focus sur...

## ... le retour pêle-mêle des actions menées

### Les actions réalisées en 2020 :

La présence d'un volontaire en Service civique en début d'année a permis de développer les activités.

Mais la situation sanitaire ne nous a pas permis de déployer tous nos projets.

- **Février 2020** : Action sensibilisation au tri sélectif (1e partie), Sortie spectacle, Atelier cuisine,
- **Mars 2020** : Carnaval, Badminton à Chartres (DIPS),
- **Juillet 2020** : Sortie équitation,
- **Décembre 2020** : Distribution de cadeaux de fin d'année,
- **Actions professionnelles** menées par les élèves du Lycée Jehan de Beauce,
- **Différents ateliers** : apprentissage du français, ateliers créatifs, atelier prévention-sécurité incendie, ateliers culturels et ludiques,
- **Rencontres festives.**

### L'accompagnement global proposé au CADA :

Les actions se concentrent autour de trois missions principales :

- **L'accueil et l'hébergement** : les demandeurs d'asile sont hébergés dans des appartements indépendants meublés ; ils perçoivent une allocation mensuelle pour demandeurs d'asile (ADA).
- **L'accompagnement administratif, social et médical** : l'équipe du centre apporte aux demandeurs d'asile toute information utile sur la procédure de demande d'asile en France. Elle les aide pour l'élaboration de leurs dossiers de demande d'asile. Elle assiste également les demandeurs d'asile dans leurs démarches liées à la santé (prévention, soins).
- **La gestion des sorties** : l'équipe du centre met en place l'accompagnement social nécessaire à la préparation de la sortie des bénéficiaires d'une protection de la France (ouverture de droits, accès au logement, emploi, formation professionnelle, etc.). Une information sur les possibilités d'une aide au retour volontaire dans le pays d'origine pour les personnes ayant eu un rejet de leur demande est systématiquement organisé.

Les actions menées s'inscrivent dans un travail en réseau avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels, locaux et nationaux.

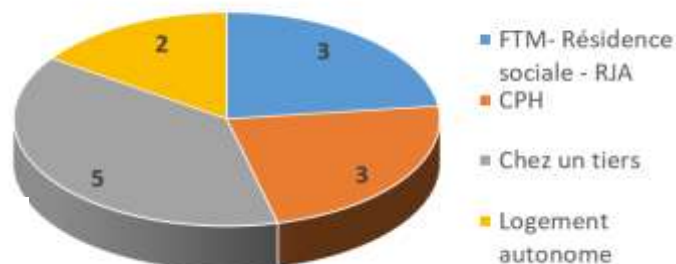
### Objectifs 2021 :

- Poursuivre la dynamique d'ouverture de l'établissement vers l'extérieur et socialiser les résidents.

### L'Equipe :

**Châteaudun-CADA** : Sophie COURSIMAULT, Directrice de CADA ; Aurélie TABARD, Adjoint directeur de centre CADA ; Claudie COLIN, CESF ; Nathalia GALERNE, CESF ; Nina LAFAYE, CESF dédiée à l'Accompagnement Vers et Dans le Logement ; Benoît FROISSANT, Agent d'entretien polyvalent ; Maëlle LEROY, Mission de service civique ; Christelle TRAVERS, Auxiliaire de service ; Manuel MONTENEGRO, Agent de surveillance ; Huguette MONTENEGRO, Agent de surveillance ; Fatima YILDIZ, Monitrice éducatrice dédiée à L'AVDL.

Type de logement à la sortie pour les personnes ayant obtenu la reconnaissance d'un statut (13)



Nature des admissions



### Accompagnement social

2020 a été une année particulière, face à l'urgence sanitaire et à ses contraintes, nous avons dû modifier nos pratiques professionnelles pour assurer la continuité de l'accompagnement des résidents de notre structure. L'équipe s'est adaptée. De nouvelles modalités d'accompagnement des résidents ont été mises en place avec l'utilisation du téléphone et des réseaux sociaux pour nous permettre de gérer le risque de contagion, de protéger les salariés et les usagers tout en conservant le lien. L'annonce du confinement en mars a généré beaucoup d'inquiétudes auprès de l'équipe et des usagers et a entraîné un important travail de communication envers les résidents pour expliquer les nouvelles règles et l'importance de respecter les mesures de distanciations sociales. Mais la suspension des liens sociaux avec l'extérieur et avec les bénévoles pendant le confinement, la limitation des activités collectives a entraîné une augmentation de la détresse psychique de certains résidents.

**22 nationalités**  
se sont côtoyées  
au sein de notre  
établissement  
cette année

**1 enfant a été**  
scolarisé

### Accompagnement sanitaire

21 personnes souffrant de pathologies lourdes ont nécessité un accompagnement plus important.  
7 demandeurs d'asile ont bénéficié d'une prise en charge psychologique.

**En 2020 les travailleurs sociaux ont accompagné les résidents dans la constitution de 5 dossiers auprès de l'OFPPA et 23 auprès de la CNDA.**

### La vie de l'équipe

Le service civique, chargé de favoriser l'accès à l'autonomie et l'intégration des demandeurs d'asile dans leur nouvel environnement et de contribuer à développer une dynamique de groupe et de vie collective a dû interrompre sa mission en mars pour raisons de santé

Nous avons accueilli 1 stagiaire :

- un étudiant en formation BTS E.S.F.

L'analyse des pratiques a été reconduite cette année.

Les travailleurs sociaux se sont inscrits dans plusieurs formations :

- Formation en addictologie niveau 2, financée par l'ARS et animée par le CICAT, pour deux professionnels en complément d'une première formation réalisée en 2017.

*Les autres formations ont été annulées en raison de la crise sanitaire.*

### Situation COVID

Un grand mouvement de solidarité s'est créé pendant et après le premier confinement envers les résidents de notre établissement avec de nouvelles initiatives d'entraide provenant d'associations et de citoyens individuels.

Des liens avec l'enseignant ont été établis pour permettre la continuité de la scolarité à distance pendant le confinement pour l'enfant scolarisé.

Le Réseau Santé Social de Châteaudun a été suspendu et les rencontres mensuelles ont repris en visioconférence à partir de novembre.

Le Collectif dunois des solidarités a été mis en demi-sommeil et le Festival des solidarités n'a pas été organisé cette année. La convention de partenariat avec l'UFOLEP a été renouvelée pour favoriser la pratique d'activités sportives pour les résidents de notre établissement. Des séances ont été ponctuellement mise en place en respectant les consignes sanitaires.

Nous avons les années précédentes recours aux bénévoles, nous permettant ainsi de conduire des actions complémentaires à celles menées par les professionnels. Mais cette année, la situation sanitaire n'a pas permis la mise en place d'ateliers de Français avec les bénévoles de l'association AGIR-Abcd et de travailler avec notre réseau d'anciens résidents pour nous aider en tant qu'interprètes pour l'accueil des nouveaux résidents. Nous avons travaillé avec des interprètes professionnels à distance.

### Les sorties du CADA

#### • Départs en cours de procédure :

- 2 familles ont été transférées vers un autre CADA suite à une modification de la composition familiale (naissance et membres rejoignant)
- 1 personne a abandonné l'hébergement

#### • Départs suite au rejet de la CNDA :

- 6 ont quitté l'établissement après rejet de leur demande d'asile.

Le délai moyen de sortie du CADA après décision définitive pour les familles déboutées a été de **34** jours.

#### • Départs suite à la reconnaissance du statut :

Ils ont retrouvé un logement :

- A Châteaudun pour 3 d'entre eux,
- En Eure-et-Loir pour 1 personne
- En région Centre pour 2 personnes
- Dans d'autres régions pour 7 d'entre eux.

Après décision définitive, le délai moyen de sortie pour les réfugiés statutaires est de **157** jours.

#### • Statut des résidents à leur sortie :

- Réfugiés : ..... 13 (48 %)
- En cours de procédure : . 8 (30 %)
- Déboutés : ..... 6 (22 %)

**19 personnes**  
ont été accompagnées  
pour faciliter  
leur insertion  
et leur sortie  
du C.A.D.A.  
vers un logement adapté.

## Taux d'occupation

**91.78 %**

Nombre de jours réalisés : 6 030

## Typologie d'accueil

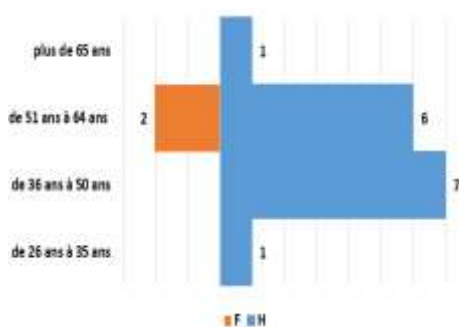


2



15

## Pyramide des âges



## Durée du séjour



## Quelles sont les missions d'une Maison Relais ?

Les maisons relais constituent une réponse adaptée pour le logement durable des personnes en situation de grande précarité et d'exclusion sociale. Combinant logements privatifs et locaux collectifs, elles visent à recréer du lien social en proposant à leurs résidents un logement autonome dans un cadre de vie convivial et rassurant autour de la présence quotidienne des hôtes.

Les maisons relais proposent un logement durable, sans limitation de durée, où les personnes peuvent réellement bénéficier d'un temps de réadaptation pour se réhabituer progressivement à la vie quotidienne.

## Quels sont les agréments dont dispose la Maison Relais ?

Le Co.A.T.E.L dispose d'un agrément délivré par la Préfecture au titre de l'ingénierie sociale, financière, technique et au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale.

## Les données statistiques (2020) :

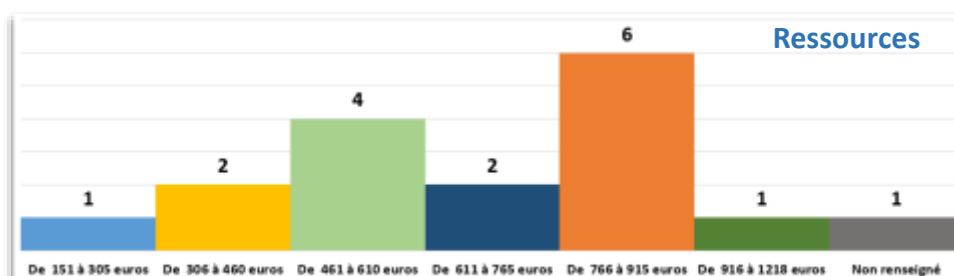
- Nombre total de personnes accueillies sur 2020 ..... **18**
- Nombre d'admissions réalisées ..... **1**
- Nombre de sortie ..... **1**
- Motifs des sorties : ..... **Décès**

## L'accompagnement global proposé à la Maison Relais :

**Recréer du lien social.** Les principales caractéristiques des maisons relais concourent à créer un environnement rassurant et chaleureux : la structure offre 18 places qui permettent d'offrir un cadre de vie convivial ; une combinaison de logements privatifs et d'espaces collectifs pour favoriser les relations de vie quotidienne entre les résidents et les hôtes ; des activités communes pour encourager les échanges entre résidents ; une présence quotidienne des hôtes qui animent et régulent la vie de la maison afin de développer les liens avec l'environnement local.

**Favoriser l'intégration et la socialisation.** Les maisons relais sont des structures ouvertes sur l'extérieur et la vie sociale locale. Les hôtes jouent à ce titre un rôle primordial. Ils organisent les liens avec l'environnement et encouragent les résidents à participer aux activités proposées.

**Permettre aux résidents, à moyen ou long terme, d'accéder à un logement ordinaire.**



## Focus sur...

### ... Le mot du jour

Le 2<sup>e</sup> confinement et la mise en place du télétravail a fait évoluer les modes de communication entre l'équipe socio-éducative et les résidents.

Le mot du jour a servi de lien social durant le confinement pour échanger avec les résidents, prendre de leur nouvelle, faire rire afin de garder le moral et donner des informations utiles pour leur vie quotidienne.



**MOT DU JOUR :**  
**Jeudi 10 décembre 2020**



Bonjour à tous,

J'ai découvert, il y a 2 jours, une info assez comique parue sur le site « 20minutes ». Voici de quoi il s'agit...

« Le maire de Ristord, petit village de 1.700 âmes en Haute-Loire, a pris vendredi un arrêté municipal autorisant le « survol » du Père Noël au-dessus de la commune dans la nuit du 24 au 25 décembre, mais en tenant compte des mesures sanitaires » Cet « arrêté temporaire » autorise « Monsieur le Père Noël à survoler et à se poser dans la commune de Ristord pour y déposer les cadeaux au pied des sapins (...) à partir du 24 décembre 12 h jusqu'au 25 décembre 12 h ». Selon l'arrêté, les gestes barrières devront toutefois être respectés : « présence maximale de six lutins sur le territoire de la commune », port du masque « obligatoire lorsqu'ils se fauillent dans les cheminées » et gel hydroalcoolique « mis à leur disposition ». Le texte interdit en revanche « la présence du Grinch et du Père Fouettard qui viendraient malmenier la joie des enfants ». « Son initiative insolite ne vise qu'un objectif : amuser et faire sourire les habitants de son bourg en ces temps incertains »



Réponses aux jeux du lundi 7 décembre :

La réponse au REBUS était « petit papa Noël quand tu descendras du ciel... »

(petit papa Noël est le Ciel et le petit Noël est le Père Noël)

La réponse au QUI SUIS-JE ? était Zinedine ZIDANE

ET SI ON S'AMUSAIT UN PEU ?

Associez chaque nom de lieux touristiques au département dans lequel il est situé

- |                           |                          |
|---------------------------|--------------------------|
| 1- Le Puy du fou          | A- Bas-Rhin              |
| 2- Le futurscope          | B- Manche                |
| 3- La grotte de Lascaux   | C- Vienne (Poitiers)     |
| 4- Le mont saint Michel   | D- Lot-et-Garonne        |
| 5- La pointe du Raz       | E- Vendée (Les Herbiers) |
| 6- Le château de Chambord | F- Dordogne              |
| 7- Le Haut-Koenigsbourg   | G- Finistère             |

Casser l'oeuf dans un saladier et le battre. Ajouter doucement 2 verres de lait sans cesser de battre l'oeuf et le lait. Faire tremper chaque tranche de pain dur ou brioche râssée dans le mélange. Le pain doit baigner un peu le mélange. Mettre du beurre à chauffer à feu doux dans une poêle puis y déposer les tranches de pain et les faire dorer doucement. Retourner les tranches de pain et terminer la cuisson. Saupoudrer le pain perdu de sucre en poudre et le déguster pendant qu'il est encore bien chaud. **BON APPETIT !!!!!**

LA DEVINETTE DU JOUR

Quelle est l'activité de montagne préférée des joueurs de tennis ?

Recette du pain perdu !

A remettre dans la boîte aux lettres maison relais

VOTRE PRENOM :

DATE DU JOUR :

Et aujourd'hui, comment allez-vous ?



J'ai besoin :

- \* d'un rendez-vous avec l'équipe ?
- \* d'un appel de l'équipe ?
- \* d'une attention de sortie
- \* autre : (précisez)

OUI

OUI

OUI

NON

NON

NON

L'équipe de la maison relais

## Les actions réalisées en 2020 :

En 2020, malgré les conditions sanitaires compliquées, quelques actions et sorties ont pu être réalisées comme :

- Sortie aux Compagnons du partage,
- Elaboration d'un repas au Cours Gabriel du Chef Clément,
- Un déjeuner au Buffalo Grill.

## Objectifs 2021 :

- Pérenniser « La Gazette de la Maison Relais »,
- Intégrer une nouvelle professionnelle, psychologue au sein de l'équipe,
- Poursuivre l'accompagnement global et individualisé auprès des résidents.

## L'Equipe

**Maison Relais :** Emilie POLLION, Responsable Maison Relais ; Florence GIROUX, Educatrice spécialisée ; Natacha BOISSEAU, Conseillère en économie sociale et familiale ; Océane GUILLON en mission de service civique.

## Maison Relais : Quels accompagnements ?

### Favoriser le retour à l'autonomie :

- Aide dans les démarches administratives,
- Soutien dans la gestion du logement et la vie quotidienne.

### Développer la vie sociale :

- Réunion d'échanges entre les résidents et les hôtes,
- Animations de groupe autour de jeux, d'ateliers ou de sorties.

### Maintenir un état de santé :

- Accompagnement vers et dans le soin,
- Veiller à l'hygiène alimentaire et à l'hygiène de vie.



## Maison Relais : Pour qui ?

- Etre âgé(e) de 25 ans minimum à 60 ans maximum à l'admission,
- Dépendre administrativement de la région chartraine (prioritairement) ou vouloir se rapprocher de sa famille,
- Ne pas avoir de toit, être mal logé ou hébergé depuis une longue période,
- Ne pas relever d'un établissement sanitaire, social ou médico-social,
- Disposer d'un minimum de ressources,
- Etre impérativement entré dans le soin ou être stabilisé, en cas de pathologies et/ou de dépendances.



\* Cf. plancher relais en A3

### TEMOIGNAGE DE OCEANE G., en mission de service civique

**Océane a exercé la mission de service civique à la Maison Relais et a terminé en octobre 2020.**

« J'ai commencé un Service Civique en février 2020 à la Maison Relais pour une durée de 8 mois.

N'ayant pas été acceptée dans mes écoles et voulant découvrir le social, j'ai trouvé que le Service Civique était une bonne alternative pour débiter dans la vie active et en même temps découvrir des métiers qui peuvent m'orienter dans mon projet d'avenir.

Ces 8 mois de Service Civique à la Maison Relais ont été bénéfiques pour moi, cela m'a permis d'apprendre beaucoup sur moi-même, sur la vie et sur les autres personnes.

Grâce à ce Service Civique, je suis devenue plus autonome et moins réservée.

Je tiens à dire un grand merci à l'équipe, qui m'a tout de suite mise à l'aise, qui m'a appris énormément de choses sur le social et qui a été plus que présente pour moi.

Et un grand merci aux résidents, qui ont été d'une grande gentillesse, qui m'ont très bien accueillie et avec qui je garde plein de bons souvenirs.

Merci ! ».

### Que s'est-il passé en 2020 ?

#### • Accompagnements médicaux

Nous observons un rebond des accompagnements médicaux cette année avec 235 accompagnements réalisés physiquement.

Pour les résidents, notre présence est nécessaire afin de :

- soutenir la personne dans sa démarche de soin ;
- faciliter le déplacement pour les personnes ayant des problèmes de mobilité réduite car moins de contrainte de transport : « si vous m'emmené j'y vais, sinon je n'y vais pas » il y aurait alors rupture de soin ....
- aider à planifier les soins dans la coordination avec les différents intervenants,
- rassurer pour sortir du déni et affronter la réalité,
- reconforter dans l'incapacité à entendre et recevoir un diagnostic médical.
- trouver des solutions pour optimiser les soins vers la stabilisation voire guérison,
- Malgré la crise sanitaire et le respect des gestes barrières quelques résidents ont conservé leur autonomie et ont pu poursuivre leurs soins dans les établissements de santé.

Pour les professionnels mieux comprendre les pathologies des résidents pour ajuster l'accompagnement.

#### • Accompagnements administratifs (126)

Nous constatons un maintien des accompagnements administratifs pouvant s'expliquer par le fait :

- 11/17 résidents bénéficient d'une mesure de protection de type curatelle renforcée (contre 5 personnes auparavant). Les curateurs sont soutenant dans les formalités administratives.
- 6/17 résidents n'ont pas de mesure de protection et nous sollicitent selon leur degré d'autonomie et leur capacité à faire. Nous les aidons pour le renouvellement et le maintien de leurs droits.
- 9/17 résidents perçoivent l'allocation adulte handicapée (AAH) dont 2 personnes inscrites au cap emploi, et dans le cadre du renouvellement de leurs droits nous sollicitent au niveau administratif et dans l'accompagnement pour faire valoir leurs droits, réaliser des achats alimentaires et vestimentaires, en lien avec les curateurs.
- 1/17 personne est en activité professionnelle
- 4/17 personnes sont inscrites dans le dispositif d'insertion professionnelle au pôle emploi, nécessitant un accompagnement pour formuler un projet professionnel afin d'éviter les radiations et se retrouver sans ressources pour assumer le quotidien.

#### • Diminution des sorties et animations

30 sorties ont été réalisées cette année principalement en janvier, février, octobre et novembre, malgré la crise sanitaire et dans le respect des gestes barrières.

### Situation Covid-19

Pas de Conseil de Vie Sociale depuis le mois de mars du fait de la crise sanitaire qui n'autorise pas les rassemblements.

Les repas collectifs chaque vendredi ont été interrompus.

Des ateliers cuisine avec les résidents ont pu poursuivre mais très peu.

Poursuite de la distribution de la banque Alimentaire, malgré la crise sanitaire (sauf le mois d'avril).

Peu de festivités ont pu se tenir :

- Pas de repas de Pâques 2020.
- Pas de repas de Noël 2020, cependant distribution d'un panier gourmand à chaque résident. Ce panier a été très apprécié de tous et à apporter de joie dans leur quotidien isolé.

- Pas de Séjour des résidents en 2020. Mais deux résidents de la Maison Relais ont profité de la période estivale du mois d'août pour s'accorder quelques jours de repos, loin de leurs habitudes quotidiennes durant 1 semaine au sein du Camping municipal de Fontaine Simon (28).

Ce séjour leur a fait beaucoup de bien avec au programme quelques activités La visite du marché de la Commune de Fontaine Simon.

Visite de la base aquatique du camping

Fête d'anniversaire au sein du camping.

Plaisirs culinaires autour du barbecue

- Promenades
- Détentes.

Les deux résidents sont repartis du camping reposés et détendus et projettent d'y retourner prochainement dès lors que leur emploi du temps et leur budget leur permettra.

L'équipe a aidé à construire leur projet. Notre rôle a consisté à rechercher d'une part, le lieu de vacances, étudier leur budget et faire la réservation. Mais également l'organisation de leur séjour ainsi que l'accompagnement physique jusqu'au lieu de vacances en nous assurant que tout se passe pour le mieux et ne pas oublier les traitements médicaux.

# Annexe

Le **Rapport** du Trésorier

J'ai l'honneur, au nom de votre Conseil d'Administration, de vous présenter mon rapport financier pour l'année 2020, auquel est adjoind :

- 1 - le Compte de résultat, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre,
- 2 - le Bilan, établi au 31 décembre,
- 3 - l'Annexe légale.

## **1. Compte de résultat**

Les recettes d'exploitation sont en baisse de 6 248,00 €, et s'établissent globalement à 2 685 439,00 €.

Les frais de fonctionnement sont également en baisse, de 10 152,00 €, et atteignent 2 559 855,00 €.

Je vous propose d'entrer un peu dans le détail.

### Au niveau des produits

Les indemnités d'occupation demeurent toujours notre principale ressource. Elles s'élèvent à 1 674 823,00 €. La hausse par rapport à 2019 est de 0,20 %.

La dotation pour le CHRS de 400 990,00 € est supérieure au montant reçu pour 2019 (+ 4 608,00 €) ; celle du CADA est de 348 756,00 € est légèrement supérieure à celle de l'année précédente (+ 4 270,00 €).

Les subventions passent de 182 805,00 € à 210 117,00 €. Celle concernant la Maison Relais reste stable et représente 105 408,00 €.

La subvention, pour l'accueil et l'hébergement des auteurs de violences conjugales est stable également et représente 12 000,00 €.

Les autres produits n'amènent pas de commentaires particuliers.

### Au niveau des charges

Les charges externes s'élèvent à 1 179 619,00 €, en baisse de près de 2,90 %. Elles comprennent principalement les fluides, les locations immobilières et les frais d'entretien et de maintenance.

Les salaires, charges et taxes sociales, représentent quant à eux près de 42 % du total des frais de fonctionnement, et s'établissent à 1 082 603,00 € contre 1 043 168,00 € l'an dernier.

Les dotations aux amortissements représentent à 50 258,00 €.

Après la prise en compte de l'ensemble de ces éléments, le résultat d'exploitation est donc bénéficiaire de 125 583,00 €.

## **Résultat financier**

Le résultat financier se traduit par une ressource supplémentaire de 1 275,00 €.

## **Charges et produits exceptionnels**

Le résultat exceptionnel est positif de 706,00 €.

Nous clôturons ainsi l'année 2020 par un excédent de 127 565,00 €, qui pourrait être ainsi réparti :

- CHRS : ..... + 5 836,00 €

- CADA : ..... + 11 217,00 €

*Je vous rappelle que ces résultats sont soumis à l'approbation du tiers financeur (DDETSP, anciennement DDCSP).*

Le Co.ATEL dégagerait ainsi un excédent propre de 110 512,00 € qui pourrait être ainsi affecté au fonds propres de l'association, avec un fléchage de 80 000,00 € pour de l'équipement en mobiliers pour les logements.

## **2. BILAN**

Le bilan établi au 31 décembre 2020 s'équilibre à 1 828 963,00 €.

L'actif est constitué par :

- les immobilisations nettes pour ..... 94 233,00 €

- les disponibilités pour ..... 1 734 730,00 €

Au passif, on retrouve :

- les fonds propres pour ..... 1 333 228,00 €,

- les provisions de retraite pour ..... 45 859,00 €,

- les dettes pour ..... 449 876,00 €.

La situation financière demeure donc saine et équilibrée.

Nous maintiendrons une gestion prudente de notre Association en 2021.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques BLANCHARD,  
Trésorier

# Co.A.T.E.L

## remercie



ses **partenaires** institutionnels



ses **partenaires** sociaux



ses **partenaires** bénévoles



ses **partenaires** financeurs



ses **partenaires** fournisseurs



ses **partenaires** associatifs



**Co.A.T.E.L**  
Association loi 1901  
DG : 6, rue Charles Victor Garola  
BP 90158  
28003 CHARTRES Cedex